

1 qu'est-ce que la pratique syndicale ?



21/27 n° 15
Décembre 1966

En répondant de manière descriptive à cette question, on peut citer l'organisation d'une grève, la mise en route d'un comité d'amphi comme des formes de cette pratique. Mais si l'on ne veut pas tomber dans l'activisme ou dans l'empirisme, il faut essayer de comprendre les buts d'une telle activité.

analyse du système universitaire et pratique syndicale

Or, la pratique syndicale ne s'assigne pas elle-même ses buts. Elle ne trouve pas en elle-même sa propre fin. Seule une analyse sérieuse de l'Université et des divers éléments qui la composent, seule une compréhension des relations entre l'Université, l'économie, l'Etat permet de définir le sens de la pratique syndicale. Sans une telle analyse qui permette de montrer ce qui réellement détermine le système universitaire et donc dévoile le sens des transformations à y apporter, la pratique syndicale est aveugle.

Il y a donc nécessité absolue pour les militants d'accéder à une analyse d'ensemble de l'Université et de s'y préparer par une formation appropriée.

La pratique syndicale, comme tout autre forme de pratique politique, implique donc un minimum de pratique théorique. Mais elle ne s'y réduit pas. On ne peut déduire mécaniquement des formes d'intervention syndicale d'une analyse du système universitaire. Un militant peut avoir acquis une solide formation théorique et échouer dans son intervention. Nécessaire à la pratique syndicale, la pratique théorique n'est donc pas suffisante.

L'objet de la pratique syndicale n'est pas la *connaissance* mais la *transformation* démocratique du système universitaire. Bien sûr l'intervention syndicale s'appuie sur une connaissance du système universitaire et des déterminations qui pèsent sur lui, seule une telle connaissance fixe les *objectifs* à assigner à l'intervention syndicale. Mais l'intervention syndicale n'est pas la simple affirmation abstraite de tels objectifs. Un mot d'ordre est

l'instrument d'une transformation d'un donné en fonction d'un objectif.

L'objet de la pratique syndicale c'est la transformation démocratique du système universitaire par le moyen de luttes de masse.

- parce que seules elles peuvent arracher au pouvoir l'obtention d'objectifs revendicatifs signifiant politiquement,
- parce que au travers de la lutte pour ces objectifs s'opère une prise de conscience politique du milieu.

critique de la bureaucratie

Cette définition ne va pas de soi. Elle condamne un *syndicat des bureaucrates* qui a *charge* d'obtenir tel ou tel avantage pour les étudiants mais sans eux. Ce qui est privilégié dans cette optique c'est la bureaucratie syndicale (bureaux d'associations générales, bureau national formés de militants supposés compétents : celle-ci élabore des projets qu'elle juge techniquement réalistes puis par des négociations directes avec le pouvoir ou des pressions diverses, tente de les faire aboutir.

Si à un moment donné la négociation est bloquée parce que le pouvoir et le syndicat n'arrivent pas à un accord, on fait appel à la base. Mais la mobilisation des étudiants n'est ici qu'un moyen pour prouver la représentativité des responsables et arracher des concessions aux pouvoirs en mettant les négociateurs étudiants dans une position de force. A la limite donc les étudiants viennent apporter une caution aux responsables. Point n'est besoin dans ces conditions qu'ils aient une claire conscience des objectifs pour lesquels ils se battent : l'étudiant descend dans la rue parce qu'il fait la queue au restaurant tandis que le

responsable, lui, a tel ou tel objectif par rapport au pouvoir.

la voie universitaire et la pratique syndicale

Voilà, peut-être un peu caricaturé, le type de politique syndicale que l'U.N.E.F. a condamné à partir du Congrès de Lyon. Toute la pratique syndicale veut depuis lors répondre à l'exigence suivante :

faire participer le maximum possible d'étudiants à la bataille pour l'Université démocratique

Or les étudiants ne peuvent participer réellement à l'activité syndicale qu'organisée *collectivement* : sans organisation collective la masse des étudiants qui descend dans la rue est une collection d'individus aux intérêts divers, mais qu'une extrême hargne contre le pouvoir réunit. Sans organisation collective toute action n'est que vaine agitation ou poujadisme de gauche.

Nous pouvons, traduire cette exigence d'organisation collective par une autre formule qui est une autre définition de la pratique syndicale.

la pratique syndicale a pour objet la structuration du milieu étudiant

Différentes formes d'organisation furent expérimentées de Dijon à Grenoble pour mettre ce précepte en pratique

- comité d'amphi,
- groupe de T.P.,
- groupe syndical de base.

L'implantation du syndicat s'efforce ainsi de prendre appui sur la Réalité Universitaire. Ces structures de base du

syndicat sont l'instrument privilégié de la *pédagogie syndicale*. Cette pédagogie n'est pas intellectualiste : le syndicat n'a pas à déverser sur le milieu ses analyses théoriques, il doit au contraire proposer aux étudiants de se mobiliser sur des objectifs très concrets : problèmes pédagogiques, problèmes d'encadrement par exemple. C'est seulement à partir d'une telle mobilisation que l'intervention des militants peut permettre une prise de conscience plus réelle des mécanismes qui pèsent sur le système universitaire.

On se donne ainsi les moyens d'éviter les mots d'ordre plaqués sur le milieu sans qu'ils soient pris en charge par les étudiants. Au cours d'une grève ce n'est plus alors une collection d'individus en hargne momentanément contre le pouvoir que l'on rassemble. La pratique revendicative (grève) peut provoquer une prise de conscience plus réelle des masses étudiantes — puisqu'elle n'est pas isolée — mais précédée et prolongée par une pratique permanente qui tente à tous les niveaux de lier les aspirations spontanées du milieu à une prise de conscience syndicale.

critique du spontanisme

Nous parlons ici beaucoup plus de *projets* ou mieux d'expériences isolées dans le lieu ou dans le temps que de réalités. En fait les difficultés d'une telle structuration apparaissent très vite. Ces difficultés montrent que notre définition de la pratique syndicale (structuration du milieu étudiant sur la base d'une contestation du système universitaire) est insuffisante. Quelles sont ces difficultés ?

1) Les étudiants spontanément répugnent à toute forme d'organisation collective. Cet individualisme règne dans l'anonymat de l'amphi ou du campus. Il règle le rapport individuel que l'étudiant entretient à ses études. Enfin l'idéologie libérale de la promotion individuelle qui régit par

exemple le système des bourses rend difficile la notion de *promotion collective* impliquée dans l'organisation syndicale.

2) le passage des problèmes vécus aux problèmes plus généraux (politiques) fait question à cause du *corporatisme spontané* du milieu. Le corporatisme comme l'individualisme renvoient à différents facteurs : origine sociale, devenir professionnel.

3) Hétérogénéité du milieu

On s'est mépris sur les possibilités d'unifier le milieu étudiant. Or, les niveaux de prise de conscience en milieu étudiant seront toujours hétérogènes ; tel étudiant en restera à une perception corporatiste des problèmes, tel autre percevra confusément que les objectifs syndicaux ont des implications politiques, tel autre enfin accédera à une analyse politique de sa situation.

4) Mobilité du milieu

La structuration du milieu étudiant est condamnée à se faire et à se défaire sans cesse au cours des années.

Bref ces difficultés montrent à l'évidence que la structuration du milieu n'a rien de spontané. Sur les bases d'une *contestation du système universitaire*, le milieu n'est pas spontanément structuré. C'est même l'inverse. Car pour l'étudiant la *politique* c'est le monde de l'abstrait, réservé à des techniciens compétents. Passer de cette vision mystifiée du politique qui induit la passivité, à une activité *politique* au sens vrai du terme, c'est-à-dire transformatrice d'un système donné, cela implique coupure.

Bien sûr la pratique syndicale s'appuie sur les problèmes *vécus* par les étudiants, car il s'agit précisément de combattre une *vision* idéologique de la politique. Dévoiler la réalité du politique c'est relier les problèmes politiques aux problèmes étudiants, c'est montrer que la politique est installée au cœur même de la réalité universitaire. Mais la pratique syndicale

n'est pas *suiviste* par rapport au vécu étudiant elle ne le reflète pas, elle le *transforme*. La définition même de la *pratique syndicale* implique donc le refus du spontanéisme.

Si la structuration du milieu n'est pas spontanée, *l'appareil est nécessaire* : nous voulons dire par là qu'il est démagogique de réclamer au nom de la démocratie des responsables et des militants « au niveau des étudiants ». Il est un décalage *nécessaire* entre les militants et les étudiants. C'est la compréhension de ce décalage qui permet d'instaurer une pédagogie visant non à une *élévation du niveau de conscience*, mais à une *prise* de conscience impliquant rupture par rapport à la perception spontanée du milieu.

Or cette nécessité de l'appareil n'a pas été bien perçue. De la critique légitime d'un appareil qui se prend pour fin de la pratique syndicale, on est passé à celle illégitime de tout appareil quel qu'il soit. Ainsi les critiques de la bureaucratie formulées dans le mouvement sont-elles ambiguës. Fort souvent les tentatives pour mettre en place des structures de bases n'ont abouti qu'à la dislocation de l'appareil alors qu'au contraire elles auraient exigé un appareil puissant.

le problème de la gestion

C'est sur ces bases que l'on peut poser la question de la gestion. Si la gestion n'a en elle-même aucune finalité syndicale, elle seule peut donner à l'appareil l'infrastructure matérielle dont il a besoin pour subsister. Cela assigne la place du secteur gestionnaire des Associations générales. D'une part il ne saurait être question de « syndicaliser » la gestion : la gestion est là pour fournir à l'appareil l'infrastructure matérielle dont il a besoin — et rien de plus. Mais d'autre part le secteur gestion qui doit avoir une certaine autonomie par rapport au

secteur syndical doit être soumis au contrôle de ce dernier.

Maîtriser les tâches gestionnaires et organisationnelles en les situant à leur vraie place, ce ne peut être les négliger. L'expérience de ces dernières années montre qu'un désintérêt trop grand pour les tâches organisationnelles entraîne en retour de flamme une polarisation excessive sur les tâches de gestion.

définition de la pratique syndicale

Ainsi une définition rigoureuse de la pratique syndicale inclut comme moyen nécessaire l'appareil. L'illusion spontanéiste ne peut en fait aboutir qu'à deux pratiques.

- une pratique « majo » : le syndicat est le miroir fidèle du corporatisme spontané du milieu ;
- une pratique qui est *verbalement* contestatrice du système mais qui en fait participe de sa conservation. Telle dénonciation « révolutionnaire » du dogmatisme professoral fait système avec la mise en accusation constante par les professeurs de leur public étudiant. De même encore il est une pratique revendicative qui *sous le couvert d'une opposition décidée du pouvoir* s'interdit toute action sur les mécanismes internes au système et oeuvre ainsi à sa conservation.

Ces quelques remarques ont des incidences importantes sur notre formation politique.

C'est par une réflexion sur sa pratique réelle même mystifiée que le militant peut se former. La politique des militants est la matière première du processus de formation. Mais il n'est pas de formation sans transformation de ce donné qu'est la pratique empirique des militants, sans pédagogie sur une analyse politique. On ne s'improvise pas militant sur le tas, indépendamment de

toute intervention directive des responsables. La pratique syndicale s'apprend même à ces niveaux les plus humbles. Refuser le sérieux d'un

apprentissage, c'est risquer d'avoir une pratique qui en fait s'intègre au système que l'on veut contester.